

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée de l'Yzeron

Comité Syndical, le jeudi 13 février 2025 à 19h15

À Vaugneray, salle de la Croix de Pars,
20 chemin du Stade 69670 Vaugneray

Ordre du jour :

1. AFFAIRES GÉNÉRALES :

- A. Élection du Secrétaire de séance.
- B. Adoption du Procès-Verbal de la séance du 18 décembre 2024.
- C. Rapport des Décisions prises dans le cadre de la Délégation d'attributions au Président.
- D. Autorisation de signer la convention avec la Commune de Pollionnay pour l'instruction des autorisations d'urbanisme pour le volet Eaux Pluviales.
- E. Autorisations de signature au Président des conventions de servitudes de tréfonds et de passage dans le cadre des opérations qui seront inscrites au Budget primitif 2025.

2. FINANCES :

- A. Bilan de la politique foncière de l'année 2024.
- B. Présentation et Vote des Comptes Financiers Uniques (CFU) 2024.
- C. Affectation des résultats de l'exercice 2024.
- D. Vote du Budget Primitif Assainissement Collectif (AC) 2025,
Vote du Budget annexe Assainissement Non Collectif (ANC) 2025.
- E. Demandes de subventions à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse : Autorisation à Monsieur le Président de faire les demandes pour les projets inscrits au Budget Primitif 2025 et autorisation de signer les conventions relatives auxdites subventions.

Point ne donnant pas lieu à délibération :

- Présentation de l'étude relative au transfert de compétence Assainissement au 1^{er} janvier 2026.

Points divers :

- Informations sur les opérations en cours relatives à l'AC et à l'ANC.
- Questions diverses

Le Président,
Safi BOUKACEM

